

Dans cette édition unique >>>

Développez vos connaissances.

Voyez comment la prévenir.

Soyez informé sur vos droits et recours.



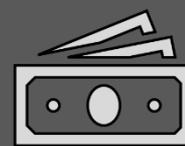
Numéro  
**SPÉCIAL**  
Fraude  
AUPRÈS  
DES AÎNÉS

\*\*\*Pour vous inscrire à l'infolettre de la Ligne Aide Abus Aînés (LAAA) et recevoir des informations régulières, cliquez [ici](#).

MARS mois de prévention de la



# La FRAUDE



La reconnaître... >>>

## Qu'est-ce qu'une fraude ?

Selon Éducaloi, on parle de **Fraude financière** : « lorsqu'une personne utilise une méthode malhonnête pour tromper quelqu'un et lui faire perdre de l'argent.

Le fraudeur peut utiliser le mensonge, la supercherie ou toute autre méthode malhonnête. »

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)



UN SIMPLE DOUTE  
mérite d'être pris  
au sérieux

Appelez la Ligne Aide Abus Aînés  
1 888 489-2287

## Comment la prévenir ?

Plusieurs moyens existent pour se protéger.

Avant tout, il faut savoir que le risque « zéro » n'existe pas. Si malgré toutes les précautions exposées ci-dessous vous êtes ciblé par un fraudeur, n'hésitez pas à en parler à l'une des ressources en page 3, voici quelques pistes :

**1. Faites confiance à vos impressions à votre ressenti.** Vous avez le droit de douter de ce que l'on vous dit si c'est trop beau pour être vrai ou qu'on vous demande d'agir dans l'urgence.

**2. N'hésitez pas à mettre vos limites.** Vous avez le droit de refuser de répondre, de fermer la fenêtre ou de raccrocher!

**3. Prenez le temps de réfléchir.** Refusez d'agir dans l'urgence. Pensez à vérifier : qui est la personne qui envoie le courriel, l'heure d'envoi. Les fraudeurs utilisent plusieurs stratégies pour rendre leur arnaque véridique. Parfois, il peut même s'agir d'un proche...

**4. Ne pas remettre d'argent** Sous quelque forme que ce soit. Ex. : Carte de crédit prépayée, virement bancaire, chèque.

**5. Parler avec un proche ou une personne de confiance avant de donner suite.** L'impression de l'autre sur la situation pourra vous aider à faire un choix éclairé.

**6. N'hésitez à prévenir le Centre antifraude du Canada.** Le fait d'aviser ce dernier et d'en parler avec vos proches peut éviter que d'autres personnes en soient victimes. Un proche ou un organisme peut vous accompagner dans la démarche.

Votre  
meilleur  
baromètre  
c'est vous !

# Je crois subir une fraude...

*Ne restez pas seul. Demandez de l'aide. Plusieurs ressources peuvent vous aider à dénouer la situation. Pensez à aviser votre institution financière!*

Constater qu'on a été victime de fraude peut faire vivre un ensemble d'émotions : de l'inquiétude, de la honte, de la culpabilité. Chose certaine, le fait d'être dépourvu de ses avoirs ou de ses biens a un impact bien réel, tant sur le plan de la santé mentale, que physique. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'auteur du crime est une personne en qui vous aviez confiance. Sachez que les organismes d'aide et de soutien sont respectueux de la volonté des personnes qui ont subi une fraude de porter plainte ou non.

Ce qui importe est de mettre une stratégie en place avec vous pour faire cesser la situation.

Comme chaque cas est unique, une bonne évaluation de la situation est nécessaire. Les ressources nommées ci-dessous pourront vous informer sur vos droits et recours. Vous retrouverez également plusieurs informations dans la liste d'outils et de ressources d'aide.

## Conférences à venir...

### → Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

**Titre :** Prévenir la fraude en connaissant ses droits en ligne

**Durée :** 1 h 00

**Date :** 17 mars

**Heure :** 13 h 30

Pour vous inscrire, cliquez : [ici](#)

### → Sécurité publique de Ville de Montréal

**Titre :** La fraude amoureuse envers les aînés : La prévention et l'intervention

**Durée :** 1 h 15

**Heure :** 11 h 45

Pour participer, cliquez : [ici](#)



## Outils

Accessibles en ligne  
(cliquez et consultez)

- [Vos finances en toute sécurité](#)

## Maltraitance

- [Reconnaître et prévenir l'exploitation financière](#);
- Fascicules - gestion des finances et maltraitance financière à l'attention :
  - Des [proches](#) ;
  - Des [aînés isolés](#).

## Arnaques amoureuses

- Émission spéciale à [Enquête](#);
- [Ma relation est-elle sécuritaire ?](#)
- [Quand l'amour a un prix](#)

## Fraude

- La [Fraude en 3D](#) ;
- Le [petit livre noir de la fraude](#);
- [Rompre avec la Fraude](#) ;
- [Attention aux belles paroles](#);
- [Projet de prévention](#) de la pointe de l'île de Montréal
- [La pandémie rend les aînés plus vulnérables](#)
- [Signalement des cas de fraudes et de cybercriminalités](#)
- [Prévenir le vol d'identité](#)
- [Le piège de « l'argent facile » sur les réseaux sociaux](#)
- [Hameçonnage, comment le détecter, le signaler et le prévenir](#)

## Vidéos / Webinaires

- [La fraude, ça n'arrive pas qu'aux autres](#);
- [L'arnaque téléphonique](#);
- [Achat en ligne : Attention aux vols de colis](#).
- [Unis contre l'exploitation financière des aînés](#);
- [Les conseils de Simon](#)

# Ressources (cliquez pour plus d'informations)

<a href="#">Ligne Aide Abus Aînés (LAAA)</a>	1-888-489-2287
<a href="#">Sûreté du Québec (SQ)</a>	911
<a href="#">Service de police de la ville de Québec (SPVQ)</a>	911
<a href="#">Centre de justice de proximité (CJP)</a>	418-614-2470
<a href="#">Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)</a>	418-648-2190
<a href="#">Association québécoise de défense des droits des retraités (AQDR)</a>	418-524-0437
<a href="#">Réseau FADOQ</a>	418-650-3552
<a href="#">Autorité des marchés financiers (AMF)</a>	1-877-525-0337
CLSC	811 option 2
Équijustice	418-648-6662
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	418-643-1872
<a href="#">Centre antifraude du Canada</a>	1-888-495-8501



## En conclusion

Agissez en prévention dès maintenant. Prenez soin de vous et de vos avoirs. N'hésitez pas à discuter avec votre conseiller financier des mesures préventives à mettre de l'avant afin de protéger vos biens. Votre notaire peut également vous aider afin que vous puissiez choisir une personne de confiance pour gérer vos biens dans l'impossibilité d'accomplir cette tâche par vous-même.

Sur ce, nous vous souhaitons un mois de mars agréable.  
Nous espérons que cette infolettre aura pu vous être utile !